



L'honorable Thanh Hai Ngo, sénateur

## **Témoignage devant le Comité Comité permanent du patrimoine canadien**

**Projet de loi S-219 : Loi instituant une journée nationale de commémoration de  
l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de  
Saigon et la fin de la guerre du Vietnam**

**Le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015  
15 h 30**

*Le discours prononcé fait foi*

\*\*\*\*\*

Merci, Monsieur le Président. Chers collègues,  
dear colleagues,

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je comparais devant le Comité permanent du patrimoine canadien pour parler de la Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté, qui vise à reconnaître le 30 avril de chaque année comme la journée qui marque la fin de la chute de Saigon, commémore l'exode des réfugiés vietnamiens et reconnaît le rôle fondamental joué par les Canadiens qui ont accueilli à bras ouverts des milliers de réfugiés vietnamiens.

J'ai bon espoir que cette journée commémorative attirera l'attention de tous les Canadiens et Canadiennes sur les événements et les souffrances qui ont suivi la chute de Saigon après la guerre du Vietnam, le 30 avril 1975.



L'honorable Thanh Hai Ngo, sénateur

Elle éclairera aussi le rôle fondamental des Canadiens et Canadiennes dans le sauvetage et l'accueil de milliers de réfugiés vietnamiens qui, aujourd'hui, célèbrent fièrement leur patrimoine et leur liberté au Canada.

Pour les Canadiens d'origine vietnamienne et même pour la vaste diaspora vietnamienne qui vit à l'étranger, le 30 avril représente le jour sombre qui marqua la perte de leur pays, le commencement de leur exode en tant que réfugiés et le début de leur parcours périlleux vers la liberté.

C'est pourquoi la Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté est inspirée de la communauté vietnamienne du Canada et de son long parcours pour venir s'installer au Canada, depuis ses débuts il y a 40 ans, en 1975.

Tout simplement, la Journée du Parcours vers la liberté, le 30 avril, comporte trois volets importants :

Premièrement, elle marque les événements tragiques de l'exode des réfugiés vietnamiens qui



L'honorable Thanh Hai Ngo, sénateur

ont fui leur pays natal après la chute de Saigon le 30 avril 1975.

Deuxièmement, elle rend hommage à tous les Canadiens et au gouvernement du Canada, qui ont su se montrer à la hauteur et ont accueilli des milliers de réfugiés à bras ouverts.

Enfin, elle célèbre les remarquables contributions des réfugiés vietnamiens à l'édification de notre merveilleux pays.

Les événements qui ont suivi la chute de Saigon marquent le début de la crise des réfugiés et de l'exode de millions de personnes qui ont fui le Vietnam.

Les années 1975-1996 sont reconnues comme ayant connu la plus grande migration massive de l'histoire moderne, plus de deux millions de personnes ayant fui leur pays déchiré par la guerre, en quête de liberté.

Les réfugiés fuyaient les mauvais traitements et la violation des droits de la personne infligés par un gouvernement autoritaire.



L'honorable Thanh Hai Ngo, sénateur

Ils ont échappé aux persécutions ethniques, religieuses et politiques afin d'éviter les exécutions politiques systématiques en cours.

Ils ont fui la réinstallation forcée dans des régions reculées et échappé aux camps de rééducation.

La plupart des migrations forcées passent par les montagnes et les déserts. Cependant, le principal chemin d'évacuation pour les réfugiés vietnamiens qui fuyaient leur pays passait par la navigation sur des eaux houleuses. C'est pourquoi ce groupe de réfugiés est devenu connu dans le monde entier sous le nom de « réfugiés de la mer ».

Tant de réfugiés vietnamiens ont dû s'embarquer sur des rafiots brisés pour voguer sur la mer de Chine méridionale, où ils étaient constamment confrontés à un danger inimaginable.

Ils ont dû non seulement traverser de terribles tempêtes, mais aussi affronter les maladies et la famine.

Les principales causes de décès des réfugiés de la mer étaient la noyade, les attaques des pirates et



L'honorable Thanh Hai Ngo, sénateur

l'assassinat. Ceux-ci étaient même vendus à des fins d'esclavage et de prostitution.

Selon le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 250 000 ont péri en mer, en quête de liberté.

Le projet de loi S-219 ne fait pas que commémorer l'exode périlleux des réfugiés vietnamiens. Il exprime aussi leur gratitude devant l'intervention humanitaire acclamée du Canada qui visait à résoudre la crise des réfugiés qui a suivi la chute de Saïgon.

Même s'il n'était pas directement impliqué dans la guerre du Vietnam, le Canada a pris une part active aux efforts de paix.

Il avait un rôle de surveillance respecté, dans le cadre la Commission internationale de contrôle, afin d'appuyer l'objectif de paix.

Cependant, le rôle qu'il joue en ce qui concerne l'aide aux réfugiés est souvent oublié et devrait faire l'objet de réflexion et de sensibilisation.



L'honorable Thanh Hai Ngo, sénateur

L'ensemble des Canadiens doit se rappeler l'effusion de générosité et de compassion que le Canada a montrée aux réfugiés vietnamiens qui fuyaient leur pays natal.

L'expérience vécue par le Canada avec l'exode des réfugiés vietnamiens a commencé au cours de la chute de Saigon, quand il a annoncé qu'il allait réinstaller environ 4 500 réfugiés.

En fait, dès le lendemain de la chute de Saigon, soit le 1<sup>er</sup> mai 1975, le Canada a immédiatement reconnu le sort des Vietnamiens qui tentaient de s'échapper et a déclaré qu'il parrainerait les réfugiés qui avaient des parents déjà établis au Canada.

Alors que la crise des réfugiés vietnamiens prenait de l'expansion et s'aggravait, le Canada a continué d'accepter des vagues successives de réfugiés de la mer.

En avril 1980, des Canadiens de tous les horizons avaient répondu à l'appel sans hésiter et ont ouvert leur maison et leur cœur à plus de 60 000 réfugiés qui avaient désespérément besoin d'un endroit pour refaire leur vie.



L'honorable Thanh Hai Ngo, sénateur

Sur la scène mondiale, le Canada a fait œuvre de pionnier en créant le programme de parrainage privé de réfugiés.

Ce programme nous a permis d'accepter un plus grand nombre de réfugiés et a aussi servi de modèle pour les autres pays.

Enfin, sans la bonté et la bienveillance de milliers de Canadiens et sans le dynamisme, l'appui et la coopération du gouvernement canadien, des organismes d'aide aux réfugiés, des organismes non gouvernementaux et des groupes religieux, il aurait été tout simplement impossible d'accueillir un aussi grand nombre de personnes dans de telles circonstances aussi urgentes et difficiles.

Ce projet de loi témoigne donc du fait que le Canada a joué un rôle historique en ouvrant ses portes à tant de réfugiés.

On peut lire dans les Écritures que : « qui sauve une vie sauve toute une génération »; « he who saves one life, saves a generation »,



L'honorable Thanh Hai Ngo, sénateur

Et aujourd'hui, le Canada compte actuellement quelque 300 000 Canadiens d'origine vietnamienne.

En 1986, impressionné par le rôle qu'avait joué le Canada en accueillant autant de réfugiés vietnamiens, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné aux Canadiens la médaille Nansen pour leur « contribution importante et soutenue à la cause des réfugiés ».

Cette médaille est l'équivalent d'un prix Nobel pour l'aide aux réfugiés et c'est la seule fois dans l'histoire de cette médaille qu'un pays, voire un peuple entier, fut ainsi récompensé! Et je suis fier d'annoncer que cette médaille sera présentée au Parlement le 30 avril 2015.

En guise de remerciement pour cette humanité et cette compassion, les Canadiens d'origine vietnamienne se réunissent le 30 avril de chaque année depuis 39 années pour commémorer leur parcours, pour remercier le Canada et pour célébrer un patrimoine commun.

À partir de ce mercredi, le 1er avril 2015, ces Canadiens commenceront à célébrer le





L'honorable Thanh Hai Ngo, sénateur

40<sup>e</sup> anniversaire de la réinstallation des réfugiés de la mer au Canada.

Le projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté, serait une excellente occasion de réfléchir aux forces et à la diversité apportées à notre pays par les membres de la communauté vietnamienne et de célébrer leur contribution à la mosaïque culturelle du Canada.

Ces Canadiens célébreront en 2015 le 40<sup>e</sup> anniversaire de la réinstallation des réfugiés de la mer au Canada. J'espère que ce projet de loi sera adopté à temps pour que l'on reconnaisse cet événement marquant.

Depuis 39 ans, les communautés vietnamiennes de tout le Canada se réunissent le 30 avril lors d'une cérémonie commémorant leur perte et leur chagrin, afin de se rappeler collectivement leur voyage périlleux, de partager leur patrimoine et d'exprimer leur gratitude à l'égard du rôle historique joué par le Canada.

Chers collègues, le voyage et l'arrivée au Canada des Canadiens d'origine vietnamienne font partie de notre patrimoine national.



Il y a maintenant au Canada plus de 300 000 Canadiens d'origine vietnamienne et trois générations qui célèbrent une valeur patrimoniale importante dans un pays extraordinaire.

Ce projet de loi, qui reconnaît officiellement le 30 avril, donnerait à tous les Canadiens l'occasion de se souvenir de l'exode des réfugiés vietnamiens, de célébrer le patrimoine canado-vietnamien et, surtout, de rappeler ce qui fait la réputation du Canada en matière d'immigration : *la compassion*.

La compassion, c'est ce qui fait du Canada une terre d'accueil pour les immigrants. La compassion du Canada envers les réfugiés est ce qui a poussé le gouvernement à prendre des mesures humanitaires pour aider à la réinstallation de centaines de milliers de réfugiés vietnamiens.

En terminant, je voudrais vous remercier de la grande attention et du vaste appui que vous avez démontrés lors de l'examen de cet important projet de loi commémoratif et de sa discussion.



L'honorable Thanh Hai Ngo, sénateur

Par ces brèves observations, je vous demande humblement d'appuyer le projet de loi S-219 et de reconnaître ainsi notre patrimoine commun.

Merci beaucoup pour votre attention, *thank you very much*. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.